

N°33 – 18^e année

Décembre 2024

ISSN-P : 1993-3134

ISSN-L : 3007-4185

À H Ñ H Ñ



REVUE DE GEOGRAPHIE DU LARDYMES

**Laboratoire de Recherche sur la Dynamique
des Milieux et des Sociétés**

Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société

UNIVERSITE DE LOME – TOGO

<https://ahoho.net/>

<https://www.sjifactor.com/passport.php?id=23818>

À H Ñ H Ñ

REVUE DE GEOGRAPHIE DU LARDYMES

BASE D'INDEXATION



TOGETHER WE REACH THE GOAL

SJIF Impact Factor

SJIF 2024 : **3.341**

<https://www.sjifactor.com/passport.php?id=23818>

ISSN-P : 1993-3134

ISSN-L : 3007-4185

URL : <https://ahoho.net/>

Country : 🇲🇵 Togo

BASES DE RÉFÉRENCEMENT



Àhṣhṣ

Àhṣhṣ : que signifie ce vocable et pourquoi l'avoir choisi pour désigner une revue scientifique ?

Le mot ahṣhṣ prononcé àhṣhṣ, à ne pas confondre avec ahṣhlō, désigne en éwé le cerveau, au propre et au figuré, et aussi la cervelle. Il appartient au champ analogique de súsú "pensée", "idée" ; anyásā "intelligence" "connaissance". Anyásā désigne également la bronche du poisson.

Dans les textes bibliques, anyásā est mis en rapport synonymique avec núnya "savoir".

Mais pour exprimer le savoir scientifique, et la pensée profonde profane, on utiliserait Àhṣhṣ. Voilà pourquoi le vocable a été retenu pour nommer cette Revue de Géographie que le *Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés (LARDYMES)* du Département de Géographie se propose de faire paraître annuellement.

La naissance de cette revue scientifique s'explique par le besoin pressant de pallier le déficit d'organes de publication spécialisés en géographie dans les universités francophones de l'Afrique subsaharienne.

Aujourd'hui, nous vivons dans un monde de concurrence et d'évaluation et le milieu de la recherche scientifique n'est pas épargné par ce phénomène : certains pays africains à l'instar des pays développés, évaluent la qualité de leurs universités et organismes de recherche, ainsi que leurs chercheurs et enseignants universitaires sur la base de résultats mesurables et prennent des décisions budgétaires en conséquence. Les publications scientifiques sont l'un de ces résultats mesurables.

La publication des résultats de la recherche (ou la transmission de l'information ou du savoir est la pierre angulaire du développement de la culture technologique de l'humanité depuis des millénaires : depuis les peintures rupestres d'animaux (destinées peut-être à la formation des futurs chasseurs ou à honorer un projet de chasse) en passant par les hiéroglyphes des Egyptiens jusqu'aux dessins et écrits de Léonard de Vinci (les premiers rapports techniques). L'apparition de techniques d'impression bon marché a induit une croissance explosive des publications, et une certaine évaluation de la qualité était devenue nécessaire. Les sociétés savantes ont commencé à critiquer les publications, qui étaient souvent sous forme manuscrite et lues en public ; ce procédé est la version ancestrale de l'évaluation que nous pratiquons de nos jours. Aujourd'hui, une publication électronique multimédia accessible par un hyperlien, comportant un code exécutable et des données associées, peut être évaluée par toute personne au moyen d'un commentaire en ligne.

Le fait d'extérioriser les concepts de l'esprit des chercheurs et enseignants universitaires, de les consigner par écrit (avec les résultats et observations qui y sont associés), permet une conservation posthume des travaux de ceux-ci et rend leurs résultats reproductibles et diffusables. Certains estiment que cette « conservation externe de la mémoire » est le signe distinctif de l'humanité.

C'est précisément pour parvenir à cette vision holistique de la recherche (et non seulement de ses résultats, dont les plus évidents sont les publications, mais aussi de son contexte), que nous éditons depuis 2007 la revue Ahṣhṣ afin que chaque géographe trouve désormais un espace pour diffuser les résultats de ses travaux de recherche et puisse se faire évaluer pour son inscription sur les différentes listes d'aptitudes des grades académiques de son université.

Puisse sa parution être transmise au sein des enseignants et chercheurs du LARDYMES de génération en génération.

Professeur Koffi A. AKIBODE

À H Ñ H Ñ

Revue de Géographie du LARDYMES

publiée par le *Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés (LARDYMES)* du Département de Géographie, Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société, Université de Lomé.

Directeur :

Tchégnon ABOTCHI, Professeur Titulaire, Université de Lomé

Secrétariat de rédaction :

- **Koudzo SOKEMAWU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé
- **Martin Dossou GBENOUGA**, Professeur Titulaire, Université de Lomé
- **Délali Komivi AVEGNON**, Professeur Titulaire, Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé, Togo

Secrétariat administratif :

- **Koudzo SOKEMAWU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé
- **Koku-Azonko FIAGAN**, Maître de Conférences, Université de Lomé

Comité scientifique :

- **Jérôme ALOKO-N'GUESSAN**, Directeur de Recherche, Institut de Géographie Tropicale, Université de Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- **Maurice Bonaventure MENGHO**, Professeur Honoraire, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo
- **Benoît N'BESSA**, Professeur Honoraire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Yolande OFOUEME-BERTON**, Professeure Titulaire, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo
- **Oumar DIOP**, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger, Saint-Louis, Sénégal
- **Odile Viliho DOSSOU GUEDEGBE**, Professeure Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Henri MONTCHO**, Professeur Titulaire, Université Zinder, Niger
- **Nébié OUSMANE**, Professeur Titulaire, Université à l'Université Ouaga I Pr Joseph Ki Zerbo, Ouagadougou, Burkina Faso
- **Céline Yolande KOFFIE-BIKPO**, Professeure Titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- **Paul Kouassi ANOH**, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- **Arsène DJAKO**, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- **Tchégnon ABOTCHI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Joseph Pierre ASSI-KAUDJHIS**, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- **Placide F. G. A. CLEDJO**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Koudzo SOKEMAWU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo

- **Follygan HETCHELI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Kossiwa ZINSOU-KLASSOU**, Professeure Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Padabô KADOUZA**, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo
- **Moussa GIBIGAYE**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Toussaint VIGNINOU**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Selom Komi KLASSOU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Bernard FANGNON**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Tchaa BOUKPESSI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Adrien DOSSOU-YOVO**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Pessièzoum ADJOUSI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Fidèle Marcellin ALLOGHO-NKOGHE**, Professeur Titulaire, Ecole Normale Supérieure de de Libreville, Gabon
- **Konan KOUASSI**, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- **Délali Komivi AVEGNON**, Professeur Titulaire, Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé, Togo

Comité de lecture

- **Koudzo SOKEMAWU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Follygan HETCHELI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Padabô KADOUZA**, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo
- **Moussa GIBIGAYE**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Selom Komi KLASSOU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Tchaa BOUKPESSI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Pessièzoum ADJOUSI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Konan KOUASSI**, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- **Délali Komivi AVEGNON**, Professeur Titulaire, Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé, Togo
- **Ludovic Baïsserné PALOU**, Maître de Conférences, Ecole Normale Supérieure de N'Djaména, Tchad
- **Vincent MOUTEDE-MADJI**, Maître de Conférences, Université d'ATI, Tchad
- **Dangnisso BAWA**, Maître de Conférences, Université de Lomé, Togo

A ces membres du comité scientifique et de lecture, s'ajoutent d'autres personnes ressources consultées occasionnellement en fonction des articles à évaluer

Photo couverture _ *Ah̄h̄h̄* _ Décembre 2024 : Exode de pasteurs nomades à Han Bonbhor au Tchad
(Crédit : Ludovic Baiserne PALOU)

Copyright © reserved « Revue À H Ñ H Ñ »

Site Internet de la revue *Ah̄h̄h̄* : <https://ahoho.net/>

The journal is indexed in : SJIFactor.com, <https://www.sjifactor.com/passport.php?id=23818>

AVIS AUX AUTEURS

La *Revue Ah5h5*, Revue de Géographie du LARDYMES (Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés) diffuse de travaux originaux de géographie qui relèvent du domaine des « Sciences de l'homme et de la société ». Elle publie des articles originaux, rédigés en français, non publiés auparavant et non soumis pour publication dans une autre revue. Les normes qui suivent sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines / CAMES (cf. dispositions de la 38^e session des consultations des CCI, tenue à Bamako du 11 au 20 juillet 2016).

1. Les manuscrits

Un projet de texte soumis à évaluation, doit comporter un titre (Times New Romans, taille 12, Lettres capitales, Gras), la signature (Prénom(s) et NOM (s)) de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache, l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (300 mots au plus), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats.

Le manuscrit doit respecter la structuration habituelle du texte scientifique : Introduction (problématique, objectifs, hypothèses compris), Approche méthodologique, Résultats et analyse des résultats, Discussion, Conclusion et Références bibliographiques. Les notes infrapaginales, numérotées en chiffres arabes, sont rédigées en taille 10 (Times New Roman). Réduire au maximum le nombre de notes infrapaginales. Ecrire les noms scientifiques et les mots empruntés à d'autres langues que celle de l'article en italique (*Adansonia digitata*). Le volume du projet d'article (texte à rédiger dans le logiciel word, Times New Romans, taille 12, interligne 1,5) doit être de 30 000 à 40 000 caractères (espaces compris). Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante :

- **1. Premier niveau, premier titre (Times 12 gras)**
- **1.1. Deuxième niveau (Times 12 gras italique)**
- **1.1.1. Troisième niveau (Times 11 gras italique)**
- **1.1.1.1. Quatrième niveau (Times, 10 gras italique)**

2. Les illustrations

Les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré). La source (centrée) est indiquée au-dessous de l'élément d'illustration (Taille 8 gras italique). Ces éléments d'illustration doivent être annoncés, insérés puis commentés dans le corps du texte.

La présentation des illustrations : figures, cartes, graphiques, etc. doit respecter le miroir de la revue. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).

3. Notes et références

- Les passages cités sont présentés entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.
- Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit :
 - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées (K. Sokémawu, 2012, p. 251) ;
 - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...) »

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socioculturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Titre, Editions, Lieu d'éditions, pages (p.) pour les articles et les chapitres d'ouvrage.

Le titre d'un article est présenté entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou de l'édition (ex : 2nde éd.).

Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteurs. Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, L'Harmattan, Paris, France, 345 p.

BAKO-ARIFARI Nassirou, 1989, *La question du peuplement Dendi dans la partie septentrionale de la République Populaire du Bénin : Le cas du Borgou*, Mémoire de Maîtrise de Sociologie, FLASH, UNB, Cotonou, Bénin, 73 p.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, PUF, Paris, France, 368 p.

BOUQUET Christian et KASSI-DJODJO Irène, 2014, « Déguerpir » pour reconquérir l'espace public à Abidjan. In : *L'Espace Politique*, mis en ligne 17 mars 2014, consultée le 04 août 2017. URL : <http://espacepolitique.revues.org/2963>

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, L'Harmattan, Paris, France, 153 p.

LAVIGNE DELVILLE Philippe, 1991, Migration et structuration associative : enjeux dans la moyenne vallée. In : *La vallée du fleuve Sénégal : évaluations et perspectives d'une décennie d'aménagements*, Karthala, Paris, France, p. 117-139.

SEIGNEBOS Christian, 2006, Perception du développement par les experts et les paysans au nord du Cameroun. In : *Environnement et mobilités géographiques*, Actes du séminaire, PRODIG, Paris, France, p. 11-25.

SOKEMAWU Koudzo, 2012, « Le marché aux fétiches : un lieu touristique au cœur de la ville de Lomé au Togo », In : *Journal de la Recherche Scientifique de l'Université de Lomé*, Série « Lettre et sciences humaines », Série B, Volume 14, Numéro 2, Université de Lomé, Lomé, Togo, p. 11-25.

Pour les travaux en ligne ajouter l'adresse électronique (URL)

NOTA BENE

- ✚ Le non-respect des normes éditoriales entraîne le rejet d'un projet d'article
- ✚ Tous les prénoms des auteurs doivent être entièrement écrits dans la bibliographie.
- ✚ Pagination des articles et chapitres d'ouvrage, écrire p. 2-45, par exemple et non pp. 2 45.
- ✚ En cas de co-publication, citer tous les co-auteurs.
- ✚ Eviter de faire des retraits au moment de débiter les paragraphes, observer plutôt un espace entre les paragraphes.

4. Structuration de l'article

Introduction, Méthodologie (Approche), Résultats et analyses, Discussion, Conclusion et Références bibliographiques.

Résumé

Dans le résumé, l'auteur fera apparaître le contexte, l'objectif, faire une esquisse de la méthode et des résultats obtenus. Traduire le résumé en Anglais (**y compris le titre de l'article**)

Introduction (A ne pas numéroter)

Elle doit comporter la problématique de l'étude (constat, problème, questions), les objectifs et si possible les hypothèses.

1. Outils et méthodes (Méthodologie/Approche)

L'auteur expose uniquement ce qui est outils et méthodes.

2. Résultats et analyses

L'auteur expose ses résultats, qui sont issus de la méthodologie annoncée dans **Outils et méthodes** (pas les résultats d'autres chercheurs). L'analyse des résultats traduit l'explication de la relation entre les différentes variables objet de l'article.

3. Discussion

La discussion est placée avant la conclusion. Dans cette discussion, confronter les résultats de votre étude avec ceux des travaux antérieurs, pour dégager différences et similitudes, dans le sens d'une validation scientifique de vos résultats. La discussion est le lieu où le contributeur dit ce qu'il pense des résultats obtenus, il discute les résultats ; c'est une partie importante qui peut occuper jusqu'à plus deux pages.

Conclusion (A ne pas numéroter)

Le texte devra être saisi en Word et enregistré sous version 97/2003 puis envoyé par courriel à : revueahoho@yahoo.fr et yves.soke@yahoo.fr. La Revue *Àh5h5* reçoit les articles du 1^{er} mars au 31 juillet, des contributions et paraît deux fois dans l'année : juin et décembre. Un article accepté pour publication dans la Revue *Àh5h5* exige de ses auteurs, une contribution financière de 50 000 F CFA, représentant les frais d'instruction et de publication.

NB : Les auteurs sont entièrement responsables du contenu de leurs contributions.

N. D. L. R.

Sommaire

Codjo Clément GNIMADI

Dynamique des espaces culturels dans la commune lacustre des Aguégoués au Sud-Benin p. 1-14

Jean Marie Kouacou ATTA, Alek Landry N'GUESSAN, Fulgence Kouassi N'GUESSAN

Analyse de l'état d'évolution de la forêt classée de Besso (Département d'Adzopé, Côte d'Ivoire) p. 15-26

Aude NIKIEMA, Marilyn ZEBE SOME, Marie-Thérèse ARCENS SOME

Les jardins potagers à Ouagadougou : ancrage urbain et multifonctionnalité p. 27-40

Adama TOURE

Les productions maraichères aux abords des villages face aux maladies professionnelles des agricultrices dans le département de Korhogo en Côte d'Ivoire p. 41-52

Dangniso BAWA, Laldja KANKPENANDJA, Zébété Koko HOUEDAKOR

Morphologie, états de surface et inondations dans le quartier Avédji à Lomé (Togo) p. 53-64

Christian DAUDINGADE, Joseph YOUTA HAPPI, Laohoté BAOHOUTOU

Croissance urbaine et vulnérabilité au risque d'inondation dans la commune de 7^{EME} arrondissement de N'Djamena (Tchad) p. 65-81

Kobenan Marc KOUASSI, Anne Marilyse KOUADIO

Couverture sociale et niveau d'implication des assurances sante dans le recouvrement des soins de santé des ménages des quartiers Avocatier et Akeikoi dans la commune d'Abobo-Abidjan (Côte d'Ivoire) p. 82-97

Tchékpo Théodore ADJAKPA

Prévention des risques professionnels et environnementaux sur le site et au voisinage de la GDIZ (Zone industrielle de Glo-Djigbé) dans les communes de Zé et de Tori-Bossito au Sud du Benin p. 98-115

Koulotioma Issa SORO

Le département de Ouangolodougou, espace de faibles impacts des investissements socioéconomiques du conseil régional en milieu rural (Région du Tchologo, Côte d'Ivoire) p. 116-130

Tchan André DOHO BI, Kouakou Kra Romaric SECREDOU

Dynamique spatiale et évolution des infrastructures et équipements de base à Dimbokro (Centre-Est, Côte d'Ivoire) p. 131-143

Siriki YÉO, Sindou OUATTARA, Kouamé Fulgence KOUAME

Canne villageoise de la SUCAF-CI et conditions de vie des exploitants dans la sous-préfecture de Badikaha au Nord de la Côte d'Ivoire p. 144-157

Amadou KONE

Marché de Sabalibougou en commune V du district de Bamako : une opportunité d'écoulement de produits maraichers de Gouana au détriment de sa population dans la commune rurale de Kalabancoro p. 158-166

<i>Madinatètou TAKILI, Taméon Benoît DANVIDE, Komlan ODJIH</i>	
Atakpamé, une ville d'habitat précaire : une analyse à partir du quartier Djama	p. 167-178
<i>Aya Roche Franchette KOFFI, Akoua Assunta ADAYÉ, Yao Jean-Aimé ASSUÉ</i>	
Développement de la culture d'anacarde et risques d'insécurité alimentaire dans la région du Béré (Côte d'Ivoire)	p. 179-191
<i>Esaïe OULONA, Trépose NEINLEMBAYE, Amadou ADOUM FORTEYE, Médard NDOUTORLENGAR</i>	
Analyse des facteurs de déperdition scolaire dans les zones de production de berbéré dans le département du Lac Fitri au Tchad	p. 192-208
<i>Diomandé GONDO, Youssouf COULIBALY, Iba Dieudonné DELY</i>	
Impact de l'usage des pesticides sur la sante des paysans à Gouessesso dans l'ouest ivoirien	p. 209-218
<i>Vincent MOUTEDE-MADJI, Antoinette DENENODJI, Man-na DJANGRANG, Mouldjidé ALLARAMADJI</i>	
Cartographie par télédétection de l'occupation du sol de la ville de Moundou au Tchad	p. 219-233
<i>Sandra Akossiwa ADADE, Koku-Azonko FIAGAN</i>	
Lofty Farm Sarl, une ferme piscicole modèle dans le paysage aquacole togolais	p. 234-250
<i>Seïdou COULIBALY, Aka Giscard ADOU, Youssouf TIENE</i>	
Contraintes de la production cacaoyère durable et développement de nouvelles cultures dans les milieux ruraux de la sous-préfecture de Zoukougbeu (Centre-Ouest Ivoirien)	p. 251-267
<i>Frédéric BATIONO, Issa SORY</i>	
Gouvernance de l'eau et perception du rôle d'un comité local de gestion : cas du comité des usagers de l'eau du barrage de Salbisgo au Burkina Faso	p. 268-279
<i>Mintre BOUDOU, Zoukougbeu OURO-GBELE, Koudzo SOKEMAWU</i>	
Les politiques de planification urbaine de la ville de Tsévié au Togo	p. 280-298
<i>Minallah ADOUM, Obed ASSOUE, Boubou AMINOU, Médard NDOUTORLENGAR</i>	
Caractérisation des agrosystèmes du bassin de Mayo-Dallah au Sud-Ouest du Tchad	p. 299-309
<i>Djim-Assal DATOLOUM, Angeline KEMSOL NAGORNGAR, Mahamat Adoum MAHAMAT SEID, Toussaint MINGANODJI DINGAOGOTO</i>	
Analyse des activités anthropiques sur la diversité floristique aux abords du lac Fitri	p. 310-324
<i>Emmanuel SOVI, Françoise VALEA, Asaï Akinni Gervais ATCHADE, Expédit Wilfrid VISSIN</i>	
Variabilité intra-saisonnière des pluies et production agricole dans la Commune d'Allada au sud du Bénin	p. 325-337

DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE D'ANACARDE ET RISQUES D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LA RÉGION DU BÉRÉ (CÔTE D'IVOIRE)

Aya Roche Franchette KOFFI
Doctorante

Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
E-mail : koffiffranchette814@gmail.com

Akoua Assunta ADAYÉ
Maître de Conférences

Institut de Géographie Tropicale (IGT)
Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan,
Côte d'Ivoire

E-mail : adayeakoua@yahoo.fr

Yao Jean-Aimé ASSUÉ
Maître de Conférences

Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
E-mail : assueyao@yahoo.fr

Reçu le 30 juillet 2024 ; Révisé le 25 août 2024 ;
Accepté le 29 septembre 2024

Résumé : La région du Béré, située dans le centre-nord de la Côte d'Ivoire, est reconnue pour sa forte production de la culture d'anacarde. Cependant, cette activité économique a des répercussions sur la sécurité alimentaire des populations rurales de la région. Cette orientation vers la culture d'anacarde a entraîné une diminution des espaces disponibles pour les cultures vivrières, ce qui pose un véritable problème d'insécurité alimentaire aux populations locales. L'objectif de cette recherche est d'analyser les conséquences du développement de la culture d'anacarde sur la sécurité alimentaire dans la région du Béré.

La méthodologie s'est axée sur la collecte de données quantitatives et qualitatives. La recherche en bibliothèque et les documents en ligne ont constitué les données secondaires pour l'étude. Les résultats révèlent que l'orientation vers la culture d'anacarde au détriment des cultures vivrières a entraîné une diminution de la disponibilité et de l'accès aux aliments pour les populations rurales et les zones urbaines de la région.

Mots-clés : Insécurité alimentaire, culture de rente, culture vivrière, région du Béré, Côte d'Ivoire.

CASHEW NUT DEVELOPMENT AND FOOD INSECURITY RISKS IN THE BÉRÉ REGION (IVORY COAST)

Abstract: The Béré region, located in the center-north of Côte d'Ivoire, is known for its high production of cashew nuts. However, this economic activity has repercussions on the food security of rural populations in the region. This orientation towards cashew cultivation has led to a reduction in the spaces available for food crops, which poses a real problem of food insecurity for local populations. The objective of this research is to analyze the consequences of the development of cashew cultivation on food for population the urban region.

The methodology focused on quantitative, qualitative data, direct observation which were useful in the development of this article. The results reveal that the orientation towards cashew cultivation at the expense of food crops has led to a decrease in the availability and access to food for rural populations and urban areas of the region.

Keywords: Food insecurity, cash crops, food crops, Béré region, Ivory Coast.

Introduction

La question de la sécurité alimentaire est au cœur des préoccupations de notre société. La Côte d'Ivoire, comme la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, a pour socle de son économie, l'agriculture. D'emblée, les économies des pays d'Afrique subsaharienne ont souvent suivi une dualité entre les cultures vivrières dont la destination est l'autoconsommation et les cultures d'exportation vouées à la commercialisation pour l'acquisition des devises (T. Essang *et al*, 2002, p. 1). En Côte d'Ivoire, cette dualité a permis à l'État d'assurer des actions de développement et concentrer son effort d'encadrement sur ces derniers types de cultures. Au fil des années, les rendements agricoles sont à la baisse à cause des effets du changement climatique, la pression des cultures de rente et la disparité des terres allouées aux cultures vivrières.

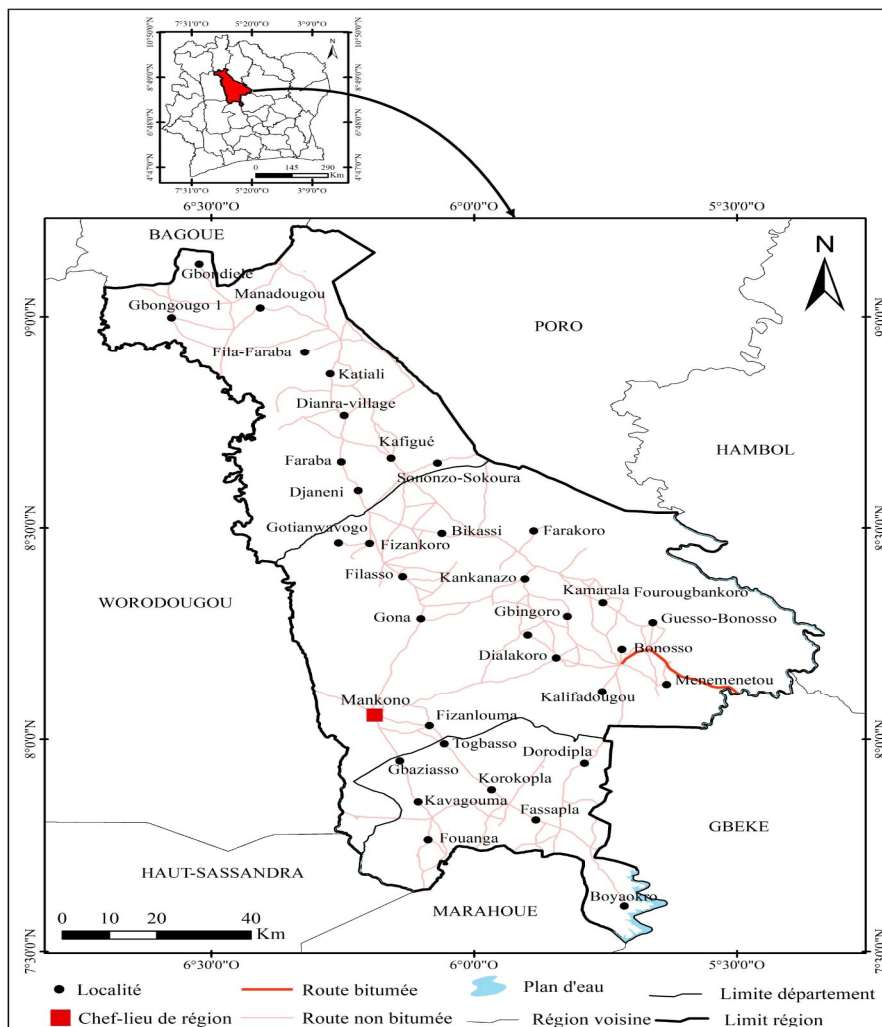
Aussi, l'accroissement des villes et la priorité orientée vers les cultures d'exportation réduisent la disponibilité des terres cultivables et influencent la disponibilité des produits alimentaires locaux. Par ailleurs, la priorité des populations rurales de pouvoir garantir leur auto-suffisance alimentaire et financière pour le bien-être de leurs familles devient problématique. Il n'en demeure pas moins pour les populations rurales de la région du Béré qui font face à cette situation complexe.

Le développement de la culture d'anacarde dans cette localité au détriment des cultures vivrières menace la sécurité alimentaire des populations. Depuis une décennie, la région du Béré est la nouvelle boucle de la culture d'anacarde avec une production de 177 019 tonnes en 2022. Bien que cette activité génère des revenus pour ces acteurs, ceux-ci sont confrontés à des limites dues à leur faible pouvoir d'achat, l'instabilité du prix

champ et la hausse des prix des denrées alimentaires disponibles.

Cette étude vise à mieux appréhender le poids de la culture de l'anacarde sur la sécurité alimentaire des populations dans la région du Béré (Carte n°1). Au large de l'essor de cette culture dans la région, le problème de l'insécurité alimentaire dans les zones rurales persiste, d'où l'intérêt porté sur ce sujet. Cependant, dans quelle mesure le développement de la culture de l'anacarde présente-t-il des risques d'insécurité alimentaire pour les populations dans la région du Béré ? L'objectif de cette étude est d'analyser les différents systèmes de productions agricoles, les stratégies d'expansion de la culture d'anacarde et de montrer l'impact de cette culture sur la production des cultures vivrières et d'évaluer sa portée sur la sécurité alimentaire dans la région.

Carte n°1 : Localisation de la zone d'étude



Source : INS, 2014, carte réactualisée par Koffi A. Roche, 2023.

1. Matériels et méthode

1.1. Matériels

Dans l'élaboration de ce travail, plusieurs matériels ont été utilisés. En effet, les outils tels que le questionnaire, le guide d'entretien, l'appareil photo-numérique ont servi à la collecte des données au cours de l'enquête de terrain. Quant au traitement et à l'analyse des données collectées, ils ont été possibles grâce aux logiciels Sphynx Plus² pour le dépouillement, QGis 2.18 pour l'élaboration des cartes, Word pour la saisie et Excel pour les tableaux et graphiques.

1.2. Méthode

La méthodologie pour cette étude s'est orientée vers la fouille documentaire, les observations sur le terrain, les entretiens et l'enquête par questionnaire. Par ailleurs, la fouille documentaire a permis de faire l'état des lieux de cette thématique. En ce qui concerne les entretiens, ils ont facilité la collecte des avis des acteurs locaux sur la question des risques alimentaires face à l'essor de la culture d'anacarde, dans la région et les responsables des structures agricoles (coopérative villageoise, Centre National de Recherche Agronomique (CNRA), Agence Nationale de Développement Rural (ANADER). Quant à

l'enquête par questionnaire, le nombre de personnes à interroger s'est opéré par choix raisonné en appliquant la formule standard de Fisher ci-dessous.

$$n = \frac{Z^2(PQ)N}{e^2(N-1) + Z^2(PQ)}$$

n : taille de l'échantillon

N : taille de la population mère

Z : coefficient de marge (déterminé à partir du seuil de confiance avec valeur 1,96)

e : marge d'erreur dont la valeur est de 0,05

P : Proportion de ménages supposés avoir les caractères recherchés. Cette proportion est 0,05, soit 50%.

Q : 1-P ; ce qui donne la valeur de 0,05.

$$n = \frac{(1,96)^2 \times 0,5 \times 0,5 \times 81553}{[(0,05)^2 \times (81553 - 1) + (1,96)^2 \times (0,5) \times (0,5)]}$$

À un niveau de confiance de 95%, la taille minimale de l'échantillon obtenu est égale à 382. Afin de combler le vide concernant le refus de certains enquêtés à répondre aux questions, la taille de l'échantillon a été réajustée. Celle-ci a été multipliée par l'inverse des taux de réponses (H. Gumachan, C. Marois et V. Fève, 2000 cités par Kouassi, 2012), ce qui donne 421 enquêtés répartis dans le tableau n°1.

Tableau n°1 : Répartition des ménages enquêtés dans la région du Béré

Sous-Préfecture	Nombre de ménages	Poids de la Sous-Préfecture dans la population mère	Nombre de ménages à enquêter	Échantillon majoré
Dianra	11 176	0,14	52	58
Dianra village	9 752	0,12	46	50
Kongasso	5 462	0,07	26	28
Kounahiri	9 326	0,11	44	48
Bouan-dougou	9 705	0,12	46	50
Mankono	11 877	0,15	56	61
Marandallah	6 243	0,08	29	32
Sarhala	9 372	0,11	44	48
Tiéningboué	8 640	0,11	41	45
Total	81 553		382	421

Source : INS, RGP, 2021.

2. Résultats

Connue comme la principale source de revenu des agriculteurs dans la région du Béré, la culture d'anacarde influence la sécurité alimentaire des populations rurales. La modification des systèmes agricoles, les

systèmes de productions, les effets induits de la culture de l'anacarde sur la sécurité alimentaire et l'insuffisance des infrastructures sociaux économiques étayent les résultats de cette étude.

2.1. Les mutations agricoles et les systèmes de productions dans la région du Béré

Les systèmes agraires sont des facteurs importants pour les rendements agricoles. Les sociétés africaines, notamment les mondes ruraux ont des systèmes très traditionnels. Mais, ces dernières années, ils subissent d'énormes mutations modernes et technologiques qui changent le paysage agraire du monde rural.

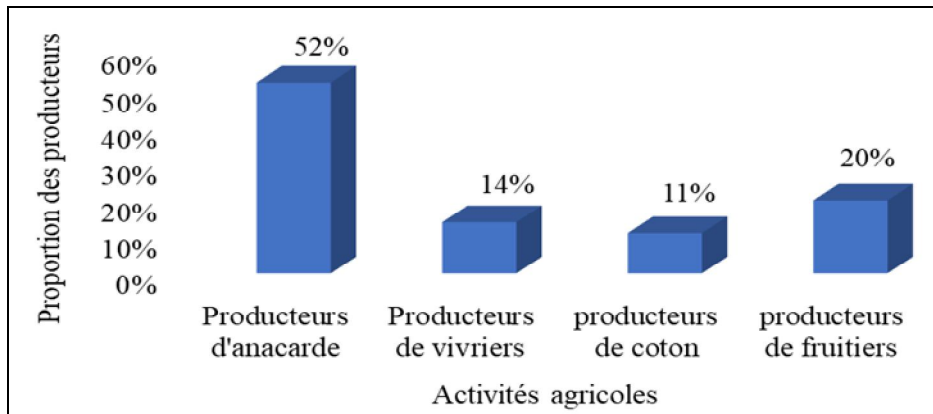
2.1.1. Des mutations agricoles caractérisées par une dominance des cultures de rente dans le Béré

De par ces atouts, la région du Béré est une zone de production de cultures agricoles diverses. Les populations rurales ont une longue tradition de l'agriculture. Depuis

l'indépendance de la Côte d'Ivoire, cette région a fait du coton la principale culture d'exportation. Celui-ci a permis aux paysans d'avoir des revenus annuels conséquents pour subvenir à leurs besoins primaires. Toutefois, il présente aussi des avantages, pour les cultures vivrières. En effet, à l'issue des investigations auprès des paysans, il ressort qu'après la récolte du coton, la terre devient plus fertile, ce qui constitue un avantage pour la semence des produits de saisons comme le maïs, l'arachide, le mil, le sorgho, etc.

Cependant, avec la chute des prix du coton, les paysans se tournent vers la culture de la noix de cajou. L'effectif important des paysans qui pratiquent cette culture illustre la mutation agricole dans la région (Figure n°1).

Figure n°1 : Répartition des producteurs selon les cultures dans la région du Béré



Source : D'après les enquêtes de terrain, 2023.

À l'analyse de ce graphique, il apparaît que la majorité des paysans sont des agriculteurs d'anacarde (52%). Seulement une poignée se consacre à la production des produits fruitiers (20%), du vivrier (14%) et du coton (11%). Les agriculteurs de l'anacarde sont pour la plupart des anciens cultivateurs de l'or blanc, c'est-à-dire le coton. Divers systèmes de production sont mis en place à l'échelle de la région du Béré, avec l'introduction de la culture d'anacarde, qui a relégué au second plan les cultures vivrières.

2.1.2. Les systèmes de production dans la région du Béré

Les systèmes de production dans la région du Béré ont subi des modifications, dues à l'introduction de nouvelles cultures de rente. En effet, la culture de coton n'occupe plus toutes les terres cultivables. Autrefois, elle

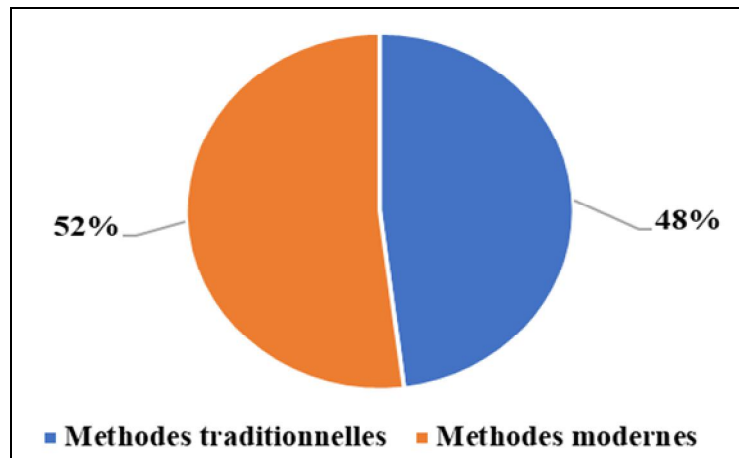
permettait aux paysans d'effectuer le système de rotation avec les cultures vivrières. Les déchets issus de la culture du coton, servaient à l'élevage, une activité très rentable dans la région. Avec l'arrivée de la noix de cajou, dès les premières semences, les paysans en profitent pour faire des associations avec des vivriers. Trois ans après, l'anacardier occupe désormais tout seul l'espace, ne laissant aucune possibilité d'association de cultures. Il s'en suit une indisponibilité de terres pour les cultures vivrières, influençant ainsi les systèmes de culture des paysans.

Pendant la saison des pluies, les paysans optent pour des systèmes d'association de cultures vivrières. Cela change le paysage agraire de la région et contribue dans la mesure du possible à une disponibilité des denrées alimentaires, au regard de la culture

d'anacarde qui domine l'armature paysagère de la région. La figure n°2 montre la part des différentes méthodes de cultures qui

caractérisent les systèmes cultureux du monde rural de la région du Béré.

Figure n°2 : Répartition des différentes méthodes culturelles dans la région Béré



Source : D'après nos enquêtes de terrain, 2023.

Au regard de la figure n°2, on constate une proportion considérable de (52%) des méthodes traditionnelles dans les activités agricoles de la région. En effet, les paysans conservent les vieilles traditions de production agricole. À travers nos recherches (78%) des ruraux rencontrent des difficultés financières pour acheter des matériaux modernes pour les travaux champêtres. Le choix des méthodes traditionnelles se caractérise par une association de certaines cultures telles que le maïs, le manioc, le mil ou le sorgho et les pépinières. Mais, une fois que les plants d'anacardier grandissent, il devient quasi impossible d'y associer une autre culture. Les caractéristiques de l'anacardier présentent une dominance et nécessitent une large occupation du sol pour sa bonne croissance. Cette situation réduit la disponibilité des terres pour les cultures vivrières. Les systèmes de rotation et d'association sont les plus pratiqués par les agriculteurs. Cette pratique est une solution pour les populations, face aux besoins alimentaires. Les techniques culturelles sont encore traditionnelles. La marchette, la daba et le désherbage sur brûlis incarnent les systèmes cultureux de la région.

Par ailleurs, les techniques modernes (48%) se limitent à l'utilisation de produits phytosanitaires et des intrants. L'apport des techniques se résume à l'encadrement des paysans par des structures étatiques, comme l'ANADER, le Conseil d'Anacarde et de

Coton. Les agents mettent en place des programmes de suivi et de nouvelles variétés de plantes pour améliorer la qualité des productions agricoles.

2.1.3. Les conditions du développement de la culture d'anacarde dans la région du Béré

L'introduction de l'anacardier avait pour objectif premier de lutter contre l'avancée du désert et l'érosion dans la zone savanicole du pays. Peu à peu avec les avantages climatiques de cette région et le déclin de la culture du coton, la culture de la noix de cajou devint la première culture de rente de ladite région. Les facteurs socio-économiques ont boosté les populations à s'impliquer dans la culture d'anacarde. Les revenus sont plus considérables que ceux du coton et de la vente du surplus des produits vivriers. Aussi, la pression démographique est perçue comme une main-d'œuvre pour les tâches liées à cette activité novatrice. Le climat et le type de sol de la région sont de véritables atouts pour le développement de l'anacardier. Ces plantes robustes et les branches élargies résistent aux intempéries climatiques qu'offrent la région. Au fil des années, cette culture est devenue le moteur économique de la région du Béré. Le revenu que reçoivent les paysans, leur permet de se prendre en charge dans plusieurs domaines, notamment dans la construction des maisons en dur, l'achat de motos, de tricycles pour le déplacement des biens et personnes. Il contribue aussi à la scolarisation

des enfants et aux besoins de santé des familles.

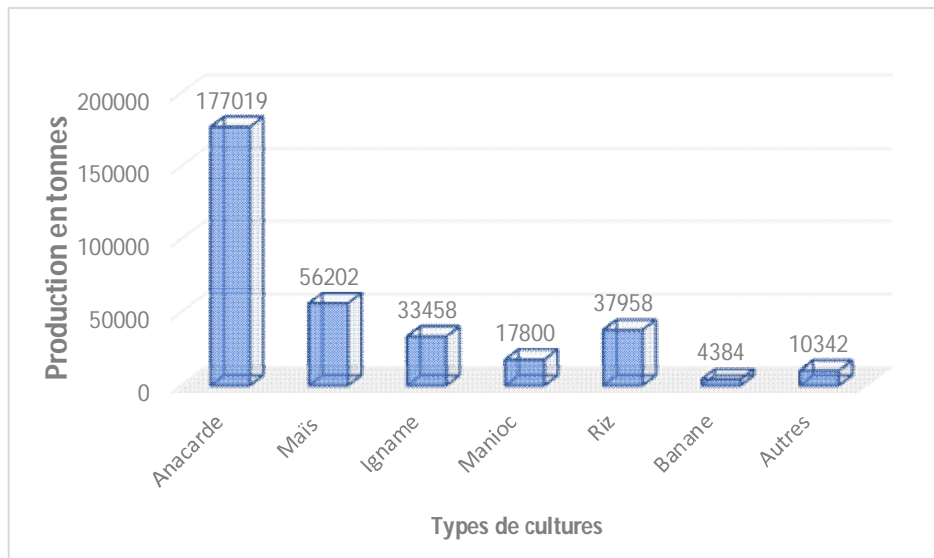
2.1.4. L'émergence de la culture d'anacarde face à la régression des cultures vivrières locales : un regard croisé sur les risques alimentaires

Le calendrier météorologique de la Côte d'Ivoire connaît des modifications ces dernières années. Cette situation affecte inévitablement les systèmes et les périodes de production agricoles des différentes régions du pays, particulièrement celle du Béré. La saison sèche est exceptionnellement longue, avec de faibles hauteurs de pluies. Par conséquent, les pluies de la grande saison agricole sont tardives. Les calendriers culturels initialement établis et intégrés par les agriculteurs ne sont pas respectés. Les

périodes de semis ont été modifiées ou même annulées par les agriculteurs. Les conséquences de ces irrégularités des pluies affectent la production du maïs et du riz, aliments de base des populations rurales de la région du Béré. Par ailleurs, les récoltes d'igname et de manioc assurent un tant soit peu l'alimentation locale des ménages, ainsi que la banane plantain.

Les bouleversements climatiques présentent des effets néfastes sur la production de toutes les cultures vivrières conduisant ainsi, les populations rurales dans une situation d'insécurité alimentaire. La figure n°3 montre la part des différentes productions agricoles de la région pour l'année 2022.

Figure n°3 : Productions agricoles (en tonne) de la région du Béré en 2022



Source : ANADER, 2022 et nos enquêtes de terrain, 2023.

À l'analyse de la figure n°3, on remarque la dominance de la production de la noix de cajou, soit (50%) de toutes les productions. Cette croissance remarquable est due à l'intérêt que portent les populations rurales à cette culture. Le paysage naturel est absorbé par les grandes plantations d'anacarde. Au regard de ces retombés économiques importantes, les agriculteurs délaissent les activités agricoles vivrières, base de leur alimentation. De ce fait, elles sont confrontées à une irrégularité et une baisse de la production vivrière. Mais, ces dernières années, le revenu tiré de la vente de la noix de cajou, connaît des difficultés du fait de l'instabilité du prix bord champ. Cette

situation affecte également l'accessibilité et la disponibilité des denrées alimentaires.

2.2. Les effets induits de la culture d'anacarde sur la situation alimentaire des populations rurales dans la région du Béré

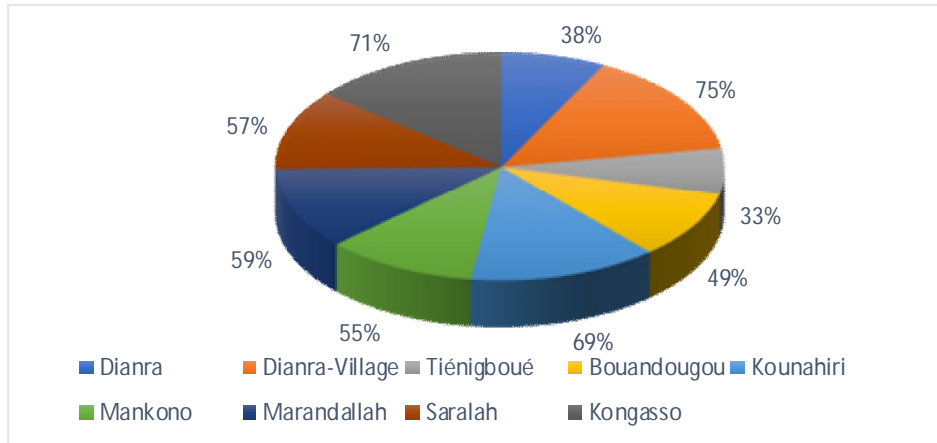
La culture d'anacarde constitue au fil des années, la principale activité de rente des populations rurales et, par conséquent la principale source de leur revenu. Mais l'ampleur de cette activité impacte la stabilité alimentaire des populations. La disparition de certaines cultures, le manque de diversité des denrées alimentaires dans cette zone, affecte l'équilibre et la disponibilité alimentaire des villageois.

2.2.1. Le déficit de la production vivrière, une précarité du score alimentaire dans la région du Béré

Du fait de la prédominance des cultures d'exportation en général et de la culture d'anacarde en particulier, les populations rurales font face à une insécurité alimentaire.

La production locale n'est plus suffisante face à la croissance de la demande des populations. De plus, la commercialisation externe accrue des produits vivriers, aggrave le risque d'insécurité alimentaire. La figure n°4 présente la proportion des ménages selon le nombre de repas par jour.

Figure n°4 : Proportion du repas journalier des ménages



Source : D'après nos enquêtes de terrain, 2023.

Au regard de la figure n°4, les ménages des localités de Dianra village (75%), Kongasso (71%), Sarhala (57%), Kounahiri (69%), Dianra-Village (75%), ont des difficultés à satisfaire leurs besoins alimentaires. Bien que souvent les produits alimentaires soient disponibles, les ménages sont dans l'incapacité d'acheter les produits importés, par manque de moyens financiers. Aussi, la hausse du prix des produits vivriers venus d'ailleurs constitue un problème pour les ménages. Parfois, ceux-ci sont confrontés à des manques de vivres et sont soumis à des emprunts. Cette situation est régulièrement due à la réduction et au manque de la production des produits, à cause des aléas climatiques et bien d'autres raisons techniques et humaines.

Toutefois, certaines localités comme Tiénigboué, Dianra, Bouan-dougou, Dianra-village parviennent à assurer le repas quotidien. Au regard des déficits des moyens économiques et de la production vivrière personnelle, certains ménages diminuent le nombre de repas par jour. Pendant les enquêtes de terrain, il a été constaté que les populations rurales ne prennent presque pas le

petit déjeuner et s'engagent dans les travaux champêtres. Pour certains, le repas le plus important de la journée est le dîner. Ils se privent du petit déjeuner et du déjeuner, afin de bien prendre un bon dîner.

2.2.2. L'instabilité des prix de la noix de cajou, une cause de la vulnérabilité économique des populations rurales

La culture d'anacarde est depuis quelques années, la principale source financière des agriculteurs dans la région du Béré. Cette activité de rente présente une lueur d'espoir économique pour ces acteurs. En dépit des difficultés structurelles que rencontre cette activité, elle a contribué à une nette amélioration sociale des populations rurales. Nombreux sont ces paysans qui ont pu construire des maisons avec des matériaux modernes et satisfaire aux besoins de leurs familles. Mais, depuis quelques années les prix bord champ et les conditions d'achat des produits agricoles affectent la situation socio-économique des populations. Le tableau n°2 retrace les différents prix bord champs de la culture de l'anacarde de 2019 à 2023.

Tableau n°2 : Prix bord champ de la noix de cajou sur le terrain d'achat

Années	Prix bord champs	Prix d'achat sur terrain
2019	450	250-265
2020	370	100-150
2021	305	150-100
2022	305	200-150
2023	315	250-150

Source : CCA, 2023.

Le prix bord champ de la noix de cajou est une préoccupation majeure pour les agriculteurs. Pendant les enquêtes sur le terrain, bon nombre de producteurs ont manifesté leur découragement, face au non-respect du prix d'achat fixé par l'État. Ce non-respect du prix bord champ rend ainsi vulnérable la situation économique des populations rurales. À travers les enquêtes, 65% des agriculteurs ont un revenu après la campagne qui varient entre 300 000 à 600 000 F CFA par an. Ils estiment que ce revenu est insuffisant pour faire face à leurs charges familiales et à la cherté de la vie qui bat son plein dans la zone rurale de la région. Aussi, entraîne-t-il une insatisfaction et des limites aux besoins de subsistances des ruraux.

Dans les débuts de la campagne de la noix de cajou, les acheteurs s'efforcent d'acheter les produits aux prix fixés par le gouvernement, mais en mi-campagne cela ne l'est plus. De plus, les difficultés et les emprunts des agriculteurs auprès des acheteurs contraignent ceux-ci à vendre leurs récoltes au bas prix. Par ricochet, le revenu attendu baisse et met les populations dans une situation d'insécurité alimentaire. Il faut noter en amont que, les différentes inflations des denrées alimentaires sont en inadéquation avec le gain des agriculteurs d'anacarde. Plus le revenu issu de la récolte est faible, plus les populations rurales sont soumises à une insatisfaction alimentaire. Il convient de signaler que, le prix bord champ des productions agricoles représente une garantie économique des populations rurales tout en favorisant la stabilité alimentaire de ceux-ci.

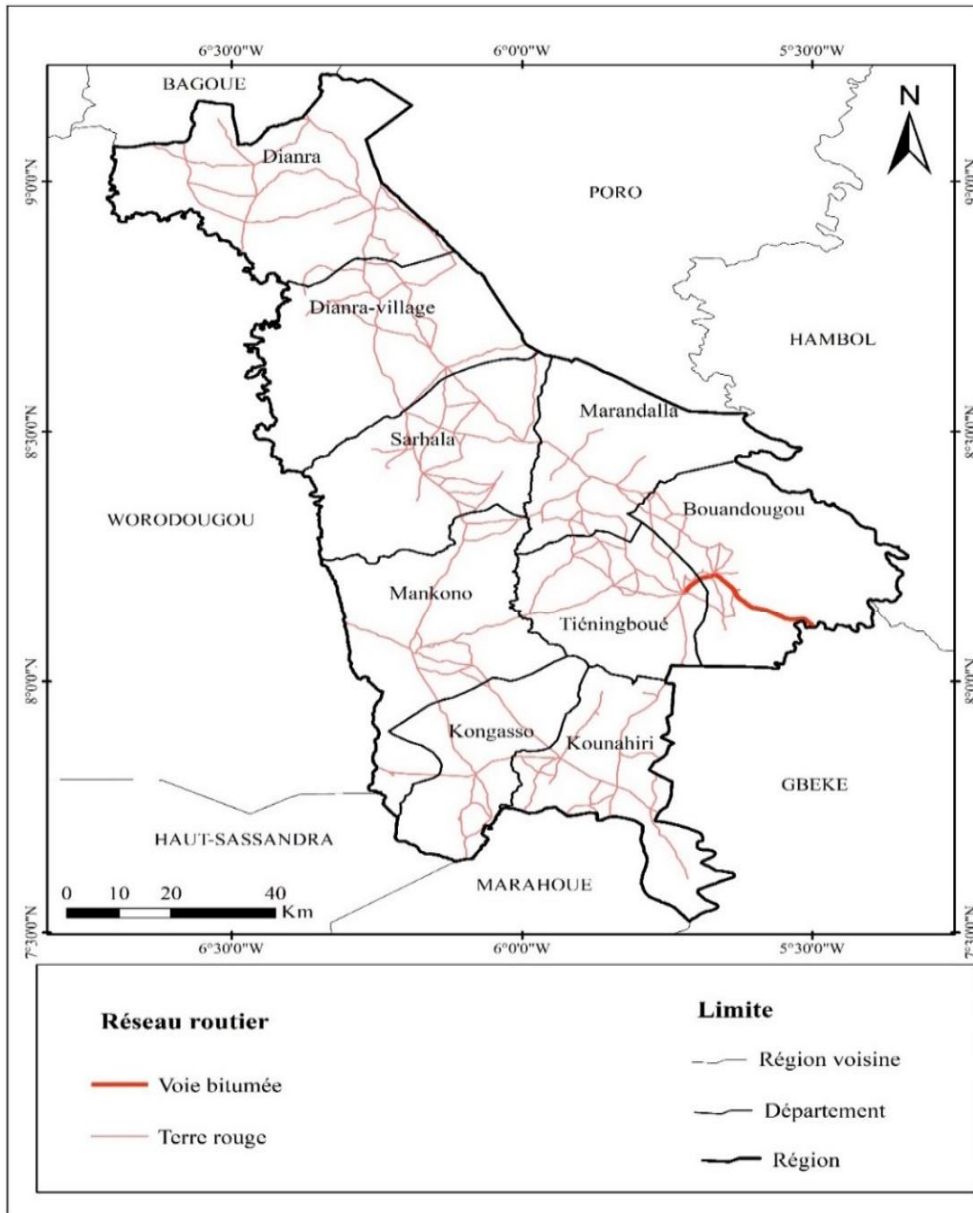
2.3. L'insuffisance des infrastructures socio-économiques : un handicap à la circulation des personnes et des produits alimentaires dans la région du Béré

Les voies de communication constituent l'un des piliers au développement de toute société. Il n'en demeure pas moins pour la région du Béré. Des efforts sont consentis pour palier la disparité et la dégradation des voies de communication dans la région, mais elles demeurent toujours dans l'enclavement. Cette situation rend difficile les échanges des productions alimentaires entre les localités. L'insuffisance des voies de communication influence la situation alimentaire de la région.

2.3.1. Le déficit des voies de communication, un frein aux échanges des productions agricoles vivrières dans la région

Le réseau routier établie un rapport d'échange et de complémentarité des besoins fondamentaux entre les localités. En ce qui concerne les différentes localités de la zone d'étude, les voies de communication sont dégradées et insuffisantes. Le déplacement des biens et des personnes est un véritable problème. Le transfert des denrées alimentaires d'une localité à une autre devient difficile. Au cours de la saison pluvieuse, les pistes deviennent impraticables. Cette situation affecte la disponibilité et l'accessibilité physique des productions agricoles des régions voisines. De même, le coût du transport influence drastiquement le prix des produits alimentaires sur le marché d'approvisionnement local. La carte suivante montre le réseau routier dans la région.

Carte n°2 : Réseau routier dans la région du Béré



Source : INS, 2014, carte réactualisée par Koffi A. Roche, 2023.

Les voies de communication sont l'un des piliers incontournables du programme de développement durable. Elles concourent à la réduction des effets de la pauvreté et de la faim. À travers la carte n°2, on constate d'une part la précarité des routes et d'autre part leur insuffisance. Les voies bitumées sont quasi-inexistantes dans la région. À ce propos, les voies non bitumées encore appelées « terre rouge » constituent le réseau routier de la région du Béré. Elles sont peu praticables à cause de leur état de dégradation. Par ricochet, la circulation entre les différentes localités est assurée par les taxis-brousse, les minicars et les taxis motos. Cette situation affecte la circulation des biens et des personnes, surtout

les échanges des produits alimentaires d'une localité à une autre, sont très difficiles. Au cours des travaux de terrain, il a été constaté un difficile accès entre la commune de Kongasso, les villages comme Tomono, Dianra-village et Mankono. Les populations se déplacent en tricycle pour l'évacuation de leurs productions vivrières.

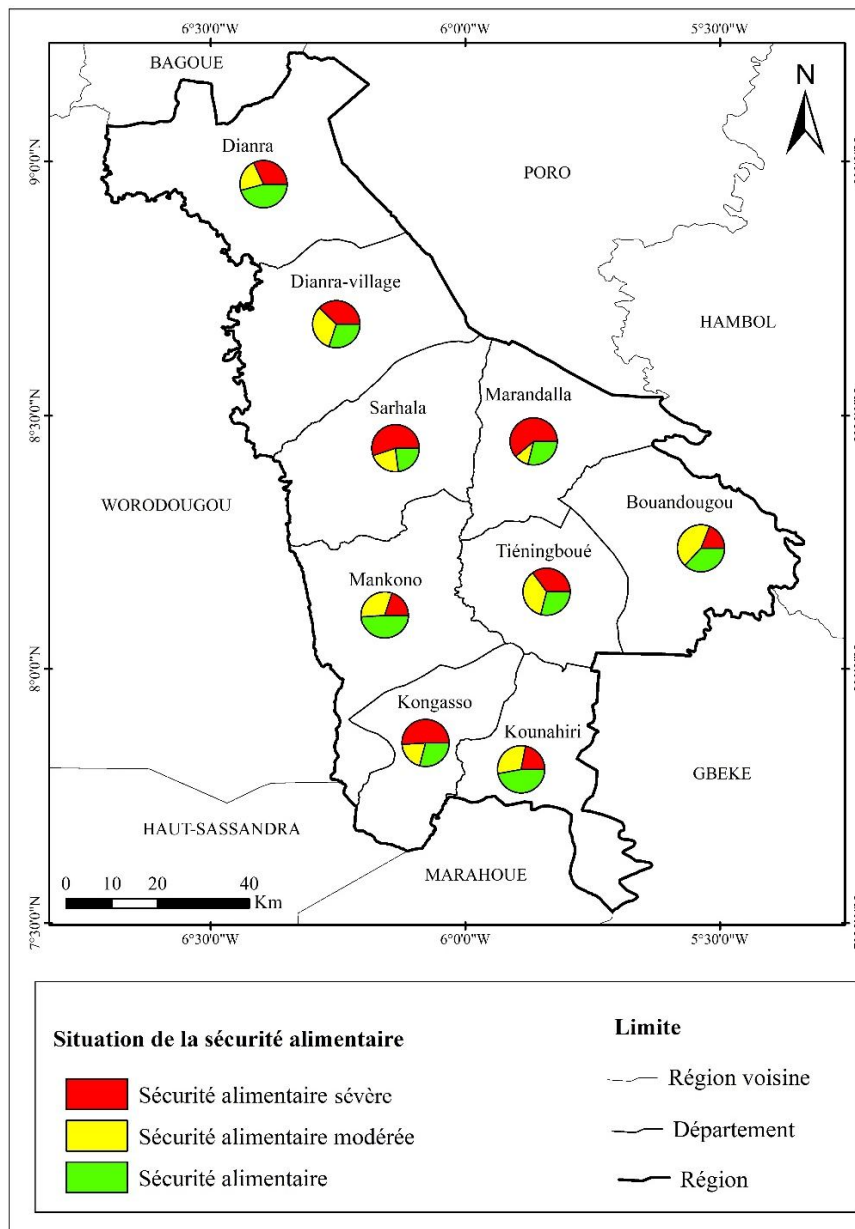
2.3.2. La situation de la sécurité alimentaire des populations rurales du Béré

La région du Béré bénéficie des conditions pédoclimatiques favorables à la diversification des productions agricoles. Mais, celles-ci sont dominées par la culture de l'anacarde avec une production de 169 378

tonnes en 2023 contre 177 019 en 2022, (CCA, 2019). L'espace qu'occupent les anacardiens réduit considérablement la disponibilité des terres allouées aux vivriers, socle de subsistances des populations rurales. Cette prédominance des cultures d'exportation influence le rendement des productions vivrières dans les villages. Aussi, le poids du changement climatique, marqué par une longue saison sèche affecte les systèmes et les formes de productions agricoles des paysans. Certaines cultures vivrières sont en voie de disparition dans des villages de la région. Les céréales comme le fonio et le sorgho sont quasi-inexistants dans la production annuelle des agriculteurs.

Le riz est l'aliment de base des populations rurales. Les productions agricoles sont temporaires et dépendent entièrement des saisons climatiques. De plus, une grande période du calendrier agricole de la collecte de noix de cajou coïncide avec la mise en semence des produits vivriers. Au regard du gain de la vente de la noix de cajou, pendant la campagne de janvier à juin, les paysans n'accordent que peu d'intérêt aux cultures vivrières. Aussi, le manque de diversification des denrées alimentaires locales, entraîne-t-il une malnutrition chez les enfants de moins de cinq ans et les femmes. La carte suivante, montre la situation alimentaire dans les localités enquêtées.

Carte n°3 : La répartition de la sécurité alimentaire dans la région du Béré



Source : Réalisée à partir des données de terrain, 2023.

Au cours de ces dernières années, les agriculteurs font face à une baisse de leurs productions locales. Cette situation oriente la demande alimentaire vers la demande extérieure, qui devient de plus en plus problématique, vue le faible pouvoir d'achat des ruraux. Cependant, à travers cette carte, on remarque que certaines localités sont en proie à l'insécurité alimentaire dans la région du Béré. Les zones touchées par l'insécurité alimentaire sont représentées par la bande rouge. Les populations rurales qui sont affectées par un risque d'insécurité alimentaire sévère sont les villages de Sarhala (61%), Kongasso (55%) et Marandallah (46%) situés dans la sous-préfecture de Mankono. Seulement 33% de certaines localités sont dans la fourchette de la sécurité alimentaire modérée. Elles ont la possibilité de consommer deux repas par jours, c'est-à-dire le déjeuner et le dîner. Des villages comme Marandallah, Bouan-dougou, Tiéningboué et Dianra village, arrivent à combler leurs besoins alimentaires tant personnels que collectifs.

Par ailleurs, cette vulnérabilité alimentaire des populations rurales n'est pas égale à tous les villages de la zone d'étude. On note que 28% des villages enquêtés dont Mankono, Kounahiri et Dianra parviennent à assurer tant bien que mal les demandes alimentaires des populations. Elles sont dans la catégorie de la sécurité alimentaire. Il en résulte des enquêtes que 62% des localités de l'espace d'étude bénéficient du soutien des agents de l'État et des aides contre la lutte de l'insécurité alimentaire. La région enregistre des programmes de valorisation des cultures vivrières, des appuis techniques des agents d'encadrement, des projets comme Farmers business-school de l'ANADER en cours d'exécution. Toutes ces stratégies sont mises en place pour lutter contre l'insécurité alimentaire qui menace les zones rurales de la région du Béré.

3. Discussion

La problématique de la sécurité alimentaire est d'actualité dans les échanges des programmes de développement durable dans le monde. La précarité alimentaire de nos jours est liée à de nombreuses failles. Pour

certaines, les risques d'insécurité alimentaire sont en relation avec la croissance démographique, l'urbanisation rapide des localités. Pour d'autres c'est le choix du système et des cultures agricoles qui affectent la sécurité alimentaire des populations. De même, les effets du changement climatique et la gestion des ressources naturelles influencent la stabilité alimentaire des populations. Dans le cadre de cette étude, il est question de mettre en rapport le développement des cultures de rente notamment la culture d'anacarde et les difficultés alimentaires des populations rurales de la région du Béré. La culture d'anacarde bat son plein dans la restructuration socio-économique des populations rurales. C'est le levier de l'économie des agriculteurs ruraux. Cet avis est partagé par S. Kouassi, M. Kouassi (2020, p. 143), qui relatent que la visée économique de l'anacarde a pris le dessus sur l'objectif écologique à partir des années 1990. Les paysans ruraux ont commencé à s'adonner à cette culture. Aujourd'hui, l'anacarde représente la culture principale des populations rurales et induit dans ce milieu un changement social et économique de plus en plus important.

Il faut préciser que dans le milieu rural concerné, l'anacarde représente la principale culture et se substitue aux vivriers et aux maraîchers, dont les revenus sont jugés faibles, selon la perception des paysans. Avec un progressif retrait ou diminution de certaines spéculations vivrières à partir de la troisième année, l'anacarde occupe à lui seul la terre. Bien que cette culture soit une source de revenu pour les agriculteurs, elle affecte tout de même la stabilité alimentaire de la région. Toutefois, le revenu de la noix de cajou ne garantit pas une sécurité économique pour l'achat des denrées alimentaires sur le marché. L'instabilité du prix bord champ réduit le pouvoir d'achat des ménages face à la hausse des prix des denrées alimentaires. Par ailleurs, l'insuffisance de la production des vivriers due au manque d'espace cultivable et la dégradation de la fertilisation des sols inquiètent les populations rurales. L'approche économique qui traduit que

l'amélioration des revenus induit la vulnérabilité des agriculteurs d'anacarde à garantir leur situation alimentaire est limitée dans le cas de cette étude. Cette approche ne tient pas compte du rapport existant entre l'accessibilité économique, l'accessibilité physique ou géographique, temporaire et la composante disponibilité. En établissant la relation entre les fondements de la sécurité alimentaire, les revenus ne mettent pas à l'abri les agriculteurs après la vente des récoltes.

Les facteurs structurels et naturels jouent un rôle adjacent dans la situation de la sécurité alimentaire dans la région du Béré. Aussi, en est-il de même, pour l'augmentation des prix des denrées alimentaires qui limite l'accès économique des ménages dont les revenus sont faibles ou inexistantes pour des raisons structurelles et conjoncturelles de la vente de la noix cajou. C'est dans cette optique que (M. Koné *et al*, 2019, p. 8), parlent des comportements socio- culturels qui peuvent limiter les possibilités économiques offertes par les revenus de l'arachide en matière de sécurité alimentaire. C'est le cas de la culture d'arachide, où les auteurs attestent que, le facteur économique ne met pas nécessairement les populations à l'abri de l'insécurité alimentaire.

Cependant, il faut signifier que nombreux sont des agriculteurs qui font face à une résilience économique après la vente de la noix cajou. La période de soudure s'avère plus longue et pesante pour les populations rurales. Ce qui les contraint à contracter des prêts auprès des acheteurs ou des coopératives. L'instabilité des prix bord champs et le non-respect des prix par les acheteurs entravent la sécurité financière des populations rurales. Cette fragilité économique n'épargne pas les populations rurales au phénomène de la pauvreté. C'est dans cette veine que A. Adayé et A. Kouakou, (2017, p. 13), démontrent que le revenu tiré de la vente de noix de cajou ne suffit pas à assurer un accès aux denrées alimentaires importées. Dans l'optique de sortir de cette impasse, les agriculteurs font face à des dettes considérables qui les maintiennent dans un état de pauvreté et d'insécurité alimentaire.

La pression des cultures d'exportation réduit considérablement les espaces agricoles dans la plupart des régions en Côte d'Ivoire. La région du Béré n'échappe pas à cette triste réalité foncière. Plus 80% des terres cultivables pour le vivriers sont devenues des étalages de champs d'anacarde. L'agriculture qui est le cœur économique et alimentaire des populations rurales se dépeint jour après jour par manque de sol fertile et disponible. Les méthodes et techniques traditionnelles ne semblent plus avoir des effets positifs pour la croissance de la production du vivrier. Par ailleurs, A. Adayé et C. Koffié-Bikpo (2012, p. 2), montrent la part importante qu'occupe l'activité agricole dans la région du Bas-Sassandra ; 96,78% des superficies cultivées sont consacrées aux cultures de rente contre seulement 3,22%, pour les cultures vivrières. Dans les localités comme Siriho, Notiéna, Marandallah, Kongasso, les denrées alimentaires sont en quantité insuffisantes pour couvrir les besoins des populations.

De plus, le prix du vivier et autres denrées alimentaires coûte chers pour les paysans présentant un faible pouvoir d'achat. L'exigence et les contraintes climatiques révèlent d'une part, un facteur alarmant de la baisse des produits agricoles pour les agriculteurs de la région et d'autre part, les dégâts que le passage d'un troupeau dans les champs. Les impacts de ces variabilités climatiques sont perçus par les producteurs à travers les poches de sécheresse, les inondations, les orages et vents violents, le retard et l'arrêt précoce des pluies, l'augmentation de la durée de la saison sèche (FAO, 2017, p. 25).

Ces actions créent parfois des conflits entre les agriculteurs et les éleveurs. Pourtant, ceux-ci devraient être d'ailleurs, des forces de complémentarité agro-pastorale. D'emblée, le climat qui représentait un atout pour l'agriculture dans cette région subit progressivement une dégradation qui influence les productions vivrières, qui sont le garant de la survie alimentaire des populations.

Pour résumer, l'insuffisance de terres culturales et le développement de la culture d'anacarde ont des effets induits sur la production vivrière. Le déficit financier lié à l'instabilité du prix bord champs et la cherté des produits vivriers ne garantit pas une sécurité alimentaire des populations rurales.

Conclusion

Les difficultés alimentaires et financières rendent les populations de la région du Béré vulnérables. La prédominance de la culture d'anacarde dans la région a modifié les systèmes de cultures des paysans. Dans ce contexte, l'abandon ou le faible intérêt porté aux cultures vivrières plonge les ruraux dans une situation d'insécurité alimentaire. Il faut noter aussi la régression des espaces alloués aux cultures vivrières et les effets du changement climatique qui ont un impact considérable sur le déficit des productions alimentaires locales. Cette situation fragilise l'auto-suffisance alimentaire des ménages avec des risques futurs d'insécurité alimentaire. L'insuffisance des revenus, la dégradation des voies de communication influencent l'accessibilité et la disponibilité des denrées alimentaires. Les résultats de cette étude montrent une inquiétude des populations rurales face à une insécurité alimentaire, due à l'ampleur de la culture d'anacarde et au délaissement des cultures vivrières. Face à cette situation, les structures d'État, particulièrement ceux du domaine de la recherche agronomique, doivent doubler les actions de sensibilisation et d'encadrement auprès des populations rurales. Il est important de mettre en avant les bonnes pratiques agricoles et innovantes (agriculture

par irrigation, agriculture sous serre, l'utilisation d'engrais bio) pour garantir la disponibilité des productions alimentaires.

Bibliographique

ADAYE Akoua Assunta, KOUAKOU Kouamé Abdoulaye, KOFFIÉ-BIKPO Céline Yolande, 2017, « Impact de la culture de l'anacarde sur la sécurité alimentaire dans le département de Bondoukou », In : *GEOTROPE*, Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n°2, EDUCI, IGT, UFHB, Abidjan, Côte d'Ivoire, p. 1-14.

ESSANG Timothée, Géraud Magrin, David Kadekoy-Tigague 2002, « Du vivrier au vivrier marchand et à l'intégration sous-régionale : Le cas de la filière arachide », *Actes du colloque*, 27-31 mai 2002, CIRAD-IRAD, Garoua, Cameroun, p. 7-8.

KONE Mamadou, OUATTARA Zana Souleymane, YEO Lanzéni, 2019, « Production de l'arachide : quelle contribution à la sécurité alimentaire dans le département de Dianra (Côte d'Ivoire) », *Agronomie Africaine*, N° Spécial (8), AGRIEDAYS, p. 7-10.

KOUASSI Severin et KOUASSI Moïse, 2019, « Production de l'arachide : quelle contribution à la sécurité alimentaire dans le département de Dianra (Côte d'Ivoire) », *Agronomie Africaine*, N° Spécial (8), AGRIEDAYS, p. 1-10.

YO Tiemoko, ADANGUIDI Jean, NIKIEMA Albert, DE RIDDER Benjamin AKPONIKPE, FAO, 2017, *Pratiques et technologies pour une Agriculture Intelligente face au Climat (AIC) au Bénin*, p. 104.